

27 mai 2003

03.331

Question Marc Juan**Fête de l'Uni – <http://www.fetedeluni.ch> – nulle?! – .ch**

Vous aurez certainement tous aperçu l'affiche publicitaire qui invite les jeunes à participer à la Fête de l'Uni ce mercredi soir 28 mai 2003 aux Patinoires de Neuchâtel (voir son site Internet www.fetedeluni.ch).

Nous imaginons bien que ce genre de manifestation importante ne s'organise pas "à la dernière minute".

Nous restons toutefois pantois devant la liste des sponsors de cette manifestation parmi lesquels figurent, oh! surprise?!..., des marques de cigarettes, de bière et d'alcopops. Ces derniers entourant une de notre plus prestigieuse institution qu'est la Banque cantonale neuchâteloise.

Nous avons beaucoup de peine à comprendre pourquoi une fête destinée avant tout aux jeunes, non seulement de l'Université, mais également des écoles obligatoires, fasse appel à de tels sponsors. Qui plus est, cette fête est très certainement soutenue pour une bonne part par les deniers publics (directement et/ou indirectement).

C'est faire peu de cas de la récente décision de notre autorité qui a approuvé la motion du groupe PopEcoSol 02.153, du 4 septembre 2002, "Interdiction de l'affichage en faveur du tabac et de l'alcool".

Questions:

- Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas, quoiqu'il ne s'agisse actuellement que d'une motion à traiter, que c'est justement et en priorité à nos institutions de montrer l'exemple?
- Le Conseil d'Etat était-il au courant de cette affiche? Et si oui, pourquoi a-t-il laissé faire?
- Le Conseil d'Etat a-t-il les moyens de faire pression sur les organisateurs afin qu'ils reversent tout ou partie des bénéfices de cette édition en faveur de fonds destinés à des campagnes de prévention "tabac-alcool" dans nos établissements scolaires?